



HAL
open science

Divergences comptabilité-fiscalité et Qualité de l'audit externe : Cas de la Tunisie

Rakia Riguen, Anis Jarboui

► **To cite this version:**

Rakia Riguen, Anis Jarboui. Divergences comptabilité-fiscalité et Qualité de l'audit externe : Cas de la Tunisie. Comptabilité et gouvernance, May 2016, Clermont-Ferrand, France. pp.cd-rom. hal-01901210

HAL Id: hal-01901210

<https://hal.science/hal-01901210v1>

Submitted on 25 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Divergences comptabilité-fiscalité et Qualité de l'audit externe : Cas de la Tunisie

Rakia RIGUEN
Anis JARBOUI

Résumé

Cette étude porte sur l'analyse de la relation entre les divergences comptabilité-fiscalité et la qualité d'audit. L'audit externe est considéré comme un intermédiaire primordial dans la vérification de la régularité et la fiabilité de l'information financière et comptable de l'entreprise pour les différents utilisateurs. En fait, nous proposons huit indicateurs pour mesurer la qualité d'audit. Pour la détection des divergences comptabilité-fiscalité, nous avons retenu l'approche des divergences discrétionnaires estimés sur un échantillon de 28 firmes tunisiennes cotées à la bourse des valeurs mobilières et observées durant la période 2005-2012. Les résultats obtenus suggèrent que les divergences discrétionnaires sont associées positivement et significativement avec une qualité d'audit plus élevée.

Mots clés : divergences comptabilité-fiscalité, divergences discrétionnaires, indice de la qualité d'audit.

Abstract

This study focuses on the analysis of the relationship between book-tax differences and audit quality. Auditor is an important intermediary in financial statement users' trust and understanding of financial information. The quality of external audit is approximated by a composite multi-items index. To detect book-tax differences we estimate discretionary book-tax differences using a sample of 28 Tunisian companies during the period 2005-2012. The findings show discretionary book-tax differences are positively and significantly associated with higher audit quality.

Key words: book-tax differences, discretionary book-tax differences, index of external audit quality.

1. Introduction

La Tunisie est considérée parmi les pays qui connaissent des différences entre les objectifs de leurs règles comptables et fiscales et les objectifs de leur droit comptable et fiscal puisque chacun répond à un processus normatif différent. En effet, la règle fiscale se repose sur le principe de légalité alors que la règle comptable, servant principalement à informer, a besoin de flexibilité. Ces différences existant au niveau des objectifs de ces deux systèmes comptable et fiscale conduisent à des divergences entre le résultat comptable et le résultat fiscal de l'entreprise. Yaich (2004) a affirmé que les divergences comptabilité-fiscalité sont provoquées par les différences de traitement entre les deux résultats comptable et fiscal dans le contexte tunisien. En fait, ce dernier qui est caractérisé, par un système comptable qui offre des marges de manœuvres pour le dirigeant au niveau du choix des méthodes comptables et un système fiscal qui donne une large latitude en matière de gestion fiscale, donne naissance aux manipulations comptables et fiscales, et par la suite des divergences au niveau des résultats. Des études antérieures ont mis l'accent sur cette deuxième source des divergences comptabilité-fiscalité et leur importance via la qualité de l'information publiée. En effet, certaines recherches ont démontré que les divergences comptabilité-fiscalité reflètent une gestion des résultats à la hausse ou à la baisse et une faible qualité des résultats (Mills et Newberry 2001 ; Phillips, Pincus et Rego 2003 ; Halon 2005), tandis que d'autres montrent que ces divergences sont associées à des abris fiscaux (Halon et al., 2002 ; McGill et Outsley 2004 ; Wilson 2009 ; Frank, Lynch et Rego 2009). Pour cela, l'information contenue dans les divergences comptabilité-fiscalité devient le souci de plusieurs chercheurs qui ont montré leur importance et leur utilisation dans plusieurs thèmes de recherche. En effet, les recherches antérieures ont examiné les informations existantes dans les divergences afin d'aider les investisseurs (Lev et Nissim, 2004; Hanlon, 2005), les analystes (Weber, 2009), et les agences de notation de crédit (Ayers et al., 2010) de prendre les meilleurs décisions. Cependant, la question de savoir si ces divergences influencent la décision de l'auditeur est largement inexplorée. L'objectif de cette étude est d'examiner si les divergences comptabilité-fiscalité permettent d'expliquer la qualité d'audit. En fait, afin de mettre l'accent sur l'utilité des informations soutenues dans les divergences comptabilité-fiscalité pour les acteurs du marché, nous souhaiterons d'expliquer comment l'auditeur tend à utiliser la qualité de l'information existante dans les divergences comptabilité-fiscalité afin de leur aider à conférer un avis via la régularité et la sincérité des états financiers de l'entreprise. Halon et al (2012) indiquent que les divergences comptabilité-fiscalité reflètent des informations qui représentent un risque

élevé d'une gestion des résultats qui tend à augmenter les efforts et le temps des auditeurs consacrés à la vérification des états financiers de la firme.

Sur le plan académique, la littérature met en lumière un courant théorique, conduisant à des prédictions similaires, quant aux effets des divergences comptabilité-fiscalité sur la qualité d'audit externe. Le courant, le plus répandue, est issue des études implantées dans le milieu anglosaxon et suggère une association positive entre les divergences comptabilité-fiscalité et la qualité d'audit (Mills 1998, Halon et al., 2006 ; Halon et al., 2012 ; Zang et al., 2013).

En Tunisie, le lien entre les divergences comptabilité-fiscalité et la qualité d'audit a été très peu exploré jusqu'à l'heure actuelle. Nous proposons, ici, de réviser le thème des divergences comptabilité-fiscalité en choisissant d'étudier empiriquement l'effet de l'information existante dans ces divergences sur la qualité des travaux de l'auditeur.

L'objectif de cette étude est d'explorer le sens de la relation entre les divergences comptabilité-fiscalité et la qualité d'audit externe dans le contexte tunisien.

Ce document contribue à la littérature qui étudie l'importance des informations sur les différences comptabilité-fiscalité et leurs pertinences pour le processus d'audit.

Cette étude est présentée sous forme de quatre sections. D'abord, la première section sera consacrée pour présenter un cadre théorique relative aux divergences comptabilité-fiscalité et la qualité d'audit. Ensuite, une deuxième section illustre la littérature reliant les divergences comptabilité-fiscalité et la qualité d'audit externe. Une troisième section sera incitée pour valider empiriquement cette étude. Nous concluons cette étude avec la dernière section.

2. Divergences comptabilité-fiscalité et qualité d'audit : Cadre théorique

Les conflits d'intérêts trouvent leur origine dans l'asymétrie d'information entre principal et agent et dans l'impossibilité de rédiger des contrats complets en raison de la rationalité limitée des individus et de l'incertitude. Différents types de conflits d'intérêts sont mis en évidence par la littérature. En fait, la théorie de l'agence appréhende l'entreprise comme un ensemble de contrats passés entre différents acteurs rationnels cherchant à maximiser leur intérêt. Comme le rappelle Casta (2000) : « face à l'asymétrie d'information des contractants, des clauses limitatives ou incitatives sont nécessaires pour limiter les divergences d'intérêt mandant-mandataire et limiter le comportement présumé opportuniste des mandataires. Ces conflits d'intérêts latents et les coûts de surveillance ou d'opportunité qu'ils engendrent confèrent aux mesures comptables un rôle déterminant dans le suivi des contrats et placent la

comptabilité au cœur des relations d'agence »¹. Ce rôle contractuel assigné à la comptabilité a conduit à poser des hypothèses concernant les pratiques comptables des entreprises et au développement d'un courant de recherche appelé « Théorie positive de la comptabilité ». Selon la théorie positive de la comptabilité, les dirigeants des sociétés optent pour certaines procédures comptables, soit de façon efficiente, dans le but de maximiser la richesse des actionnaires, soit de façon opportuniste pour maximiser leur propre richesse². En revanche, cette théorie « tend à expliquer et à prédire le comportement des producteurs et des utilisateurs de l'information comptable, dans le but ultime d'éclairer la genèse des états financiers » (Casta 2000).

La littérature sur cette théorie a révélé que les dirigeants ont des grandes incitations pour manipuler les résultats et les impôts (Watts and Zimmerman 1986; Fields et al. 2001; Scholes et al. 2002). En effet, les manipulations des résultats et des impôts engendrent des divergences entre le résultat comptable et le résultat fiscal. Dans la définition utilisée toujours au cours de la littérature, ces divergences ont été définies comme la différence entre le résultat comptable publié par les états financiers et le résultat imposable rapporté pour les autorités fiscales. Selon Smith et Butters (1949), Beresford et al (1983) et Tran (1997), les objectifs contradictoires existants entre les règles comptables et les règles fiscales entraînent des besoins divergents dans la déclaration de revenu et par la suite génèrent des divergences comptabilité-fiscalité non discrétionnaires. En addition, les normes comptables permettent des discrétions dans les pratiques comptables (Fields et al 2001 ; Healy et Wahlen 1999 ; Watts et Zimmerman 1986 ; Scholes et al 2002 ; Manzon et Plesko 2002). Par exemple, les principes de comparabilité, de consistance et de matérialité dans les normes permettent les gestionnaires d'exercer le pouvoir discrétionnaire de prendre des décisions différentes sur le montant des recettes ou des dépenses pour les reconnaître dans toutes les périodes indiquées. Ces principes permettent, aussi, une certaine flexibilité dans l'estimation et le choix des méthodes comptables par exemple le mode d'amortissement et l'évaluation des actifs. Ces incertitudes et discrétions fournissent aux dirigeants des possibilités dans le choix de déclaration du résultat. En fait, lorsque les gestionnaires ont des incitations différentes pour signaler la performance future de l'entreprise, ils peuvent mettre en œuvre, de manière opportuniste, des

¹ CASTA, J. F. (2000), Théorie positive de la comptabilité in COLASSE, Encyclopédie comptabilité, contrôle de gestion et audit. Economica, p.1223 - 1232.

² R. Watts ET J. Zimmerman (1986), "Positive accounting theory", Prentice Hall, 1986.

normes comptables et des lois fiscaux ce qui entraîne des divergences entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

Tang (2006)³ suppose que si deux entreprises aient la même ampleur des divergences comptabilité-fiscalité en l'absence de gestion du résultat et de gestion fiscale, et lorsqu'une entreprise a des incitations économiques à choisir des méthodes comptables agressives⁴ et prendre une position fiscale agressive⁵, ces divergences devraient être différentes de celui qui n'utilise pas ces mesures incitatives.

Prenant le cas de la relation d'agence entre dirigeants (l'agent) et administration fiscale (le principal) qui a été biaisée par l'asymétrie d'information régissant la relation entre ces deux intervenants. En revanche, pour atteindre leur objectif à savoir la minimisation du fardeau fiscal, les dirigeants vont opter pour des méthodes et des choix comptables permettant de maximiser leur utilité. En d'autres termes, les dirigeants peuvent notamment chercher à réduire les charges fiscales contrairement à l'administration fiscale qui cherche à maximiser les finances publiques, notamment le budget⁶ de l'Etat. Cette contradiction entraîne une divergence d'intérêts et une asymétrie d'information entre dirigeants-administration fiscale et par la suite la naissance des coûts d'agence.

En l'occurrence, des coûts de surveillance sont supportés par l'administration fiscale lorsqu'elle met en place les moyens de contrôle permettant de s'assurer de la fiabilité des comptes annuels et limiter, ainsi, le comportement opportuniste du dirigeant. En outre, des coûts de dédouanement sont engagés par les dirigeants qui cherchent à garantir la qualité des informations publiées et à mettre en confiance l'administration fiscale.

Il existe, alors, un risque d'opportunisme du dirigeant et des coûts d'agence liés à ce type de relation qui sont supportés par l'administration fiscale. Pour cette raison, la mise en place d'un commissaire aux comptes comme « gardien de confiance »⁷ sera primordiale notamment pour réduire ces coûts d'agence et d'assurer la fiabilité de l'information financière. Comme le

³ Tang. T (2006); « Book-tax-differences: A Proxy for Earnings Management and Tax Management-Empirical Evidence from China »; An International Meeting of the American Accounting Association.

⁴ C'est-à-dire gérer le revenu à la hausse.

⁵ L'objectif de prendre des positions fiscales agressives est la réduction de paiement d'impôt.

⁶ En Tunisie, les ressources propres de l'Etat provenant des recettes fiscales sont de l'ordre de 90%. Et près de 68% du budget total de l'Etat est financé par des ressources fiscales.

⁷ Shapiro S. (1987), « The social control of impersonal trust », American Journal of Sociology, vol 93n°3, pp.623-658.

dénotent Watts et Zimmerman (1986)⁸, l'audit externe permet de réduire les coûts d'agence : la mise en place de ce mécanisme de contrôle limite les coûts de surveillance, puisque le dirigeant, qui anticipe le contrôle, tiendra compte des risques qu'il encourt si ses actes sont découverts. Il a pour mission de déceler les anomalies et les discordances intentionnelles ou non issues de la situation conflictuelle opposant les mandants à leurs mandataires, et les révéler aux intéressés. En d'autres termes, il s'agit d'un « assureur » de la bonne gestion des dirigeants et de la pérennité de l'entreprise.

L'auditeur externe constitue, donc, un mécanisme de gouvernance externe, indépendant et « efficace » de contrôle des actions des dirigeants. Il « revêt beaucoup d'importance à assurer la qualité de l'information divulguée, dans un objectif de régulation des conflits d'agence émanant des relations contractuelles »⁹.

3. Divergences comptabilité-fiscalité et qualité d'audit : Revue de la littérature et développement des hypothèses

Conceptuellement, les différences entre le revenu imposable et le revenu comptable sont entraînées par une grande variété des facteurs. Le plus fondamental d'entre eux c'est que les deux systèmes comptable et fiscal ont des objectifs très différents. En théorie, les normes comptables financières suivent un cadre conceptuel dans lequel l'objectif des principes comptables généralement admis est de saisir l'économie des opérations afin de fournir des informations utiles et fiables pour les décideurs, comme les investisseurs et les parties contractantes. Par contre, les règles fiscales sont écrites sous un processus beaucoup plus politique. En fait, les législateurs peuvent adopter des règles fiscales pour augmenter les revenus, encourager ou décourager certaines activités, et de tenter de stimuler l'économie.

Malgré ces facteurs, l'information comptable peut affecter le résultat imposable, surtout en présence de gestion des résultats. Le résultat net est l'un des produits les plus importants de la comptabilité, mais ce résultat est sensible aux ajustements discrétionnaires qui ont peu ou rien à voir avec la réalité de l'entreprise. Plusieurs auteurs, par exemple, (Seidman 2010, Mills 1998, Desai et Dharmapala 2006, Wilson 2009) ont publié des études fondamentales sur la composition de ces différences et de l'importance relative de chaque variable dans la

⁸Watts R., Zimmerman J. (1986) "Positive accounting theory", Prentice-Hall Contemporary Topics in Accounting Series, Englewood Cliffs, New Jersey.

⁹Abaoub E., Ayedi S. (2008), « La demande de la qualité de l'audit externe : quel apport de la théorie d'agence dans le contexte tunisien ? » Acte du 29^{ème} congrès de l'Association Francophone de Comptabilité (AFC) Tunis.

formation des divergences entre le résultat comptable et le résultat fiscal, et donc les raisons de ces différences. Les principaux identifiés sont la gestion des résultats et la gestion fiscale. La littérature antérieure révèle que les divergences entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont générés par les différences existant entre les règles comptables et les règles fiscales, par une gestion des résultats, et par des activités de planification fiscale (Tang et Firth, 2011; Phillips et al, 2003; Wilson, 2009). Dans la littérature, la plupart des recherches ont expliqué les sources de ces divergences par des pratiques discrétionnaires de gestion des résultats et/ou de gestion fiscale (Mills et Newberry, 2001 ; Philips et al. 2003 ; Joos et al. 2003, Philips et al. 2004, Dunbar et al. 2004 ; Desai et Dharmapala, 2006 ; 2009 ; Tang et Firth, 2011 ; Frank et al. 2009 ; Wilson, 2009 ; Goncharov, 2009) et par des pratiques non discrétionnaires expliquées par les différences existant entre les règles comptables et les règles fiscales.

Quelques recherches antérieures ont mis en évidence la relation entre les divergences comptabilité-fiscalité et la qualité d'audit externe. En effet, Hanlon et Krishnan (2006), ont expliqué un point intéressant entre l'audit et la recherche fiscale en examinant l'association entre les divergences comptabilité-fiscalité et les honoraires d'audit d'une part et les divergences comptabilité-fiscalité et l'opinion d'audit d'autre part. Ces auteurs ont rapporté des relations positives entre les divergences comptabilité-fiscalité et les honoraires d'audit. En fait, ils ont interprété ces résultats comme suit « les divergences comptabilité-fiscalité reflètent des informations sur la possibilité d'une gestion des résultats comptables et des résultats fiscaux. A leur tour, les auditeurs examinent et utilisent ces informations pour conférer une opinion sur les comptes des firmes». Cela pourrait être expliquée par la partie discrétionnaire existante dans les divergences comptabilité-fiscalité. En fait, lors de la vérification des comptes d'une entreprise, l'auditeur doit tenir compte de cette partie discrétionnaire et par la suite il fournira plus d'effort et plus de travail afin de conférer une opinion juste et fiable sur la régularité des états financiers de la firme audité. Halon et al (2012) ont justifié, ainsi, leur étude en faisant appel à la recherche antérieure qui relie les grandes divergences comptabilité-fiscalité avec des informations de mauvaise qualité, et fait valoir que ce lien doit manifester avec les auditeurs (1) de dépenser plus de temps et d'efforts pour vérifier les états financiers des sociétés ayant des grandes différences entre leur résultat comptable et fiscal, (2) modifier plus fréquemment leur avis pour les entreprises ayant de grandes divergences comptabilité-fiscalité, et (3) de démissionner plus souvent à titre de vérification pour les sociétés ayant des grandes différences au niveau de leurs résultats. Dans les essais pour tester une relation entre les divergences et les honoraires d'audit, Halon et

Krishnan (2006) ont expliqué effectivement une hypothèse commune, où l'hypothèse sous-jacente est maintenue que les divergences comptabilité-fiscalité ont un effet négatif sur la qualité des résultats qui, à son tour, affecte le risque d'audit. En fait, lorsque le risque d'audit augmente, l'auditeur tend à fournir plus d'effort pour minimiser ce risque et par la suite conférer une opinion fiable sur la régularité des états financiers. Empiriquement, ces chercheurs ont constaté qu'il existe une relation positive et significative entre les divergences comptabilité-fiscalité et les honoraires d'audit. Cela nous permet de proposer l'hypothèse suivante :

Hypothèse : il existe une relation positive entre les divergences comptabilité-fiscalité et la qualité d'audit.

4. Validation empirique

4.1 Données et échantillonnage

Notre échantillon utilisé pour valider empiriquement l'étude est construit par 28 sociétés tunisiennes cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis (BVMT) sur une période d'étude s'étalant de 2005 à 2012. Pour la cueillette de nos données, nous avons mobilisé différents moyens. Ainsi, les données relatives aux sociétés cotées sont collectées à partir de leurs états financiers publiés aux bulletins officiels et à partir des prospectus d'émission de certaines d'entre elles disponibles au conseil du marché financier de Tunis et sur le site web de la BVMT.

Tableau 1 : Choix de l'échantillon

<i>Echantillon</i>	<i>Nombre d'entreprise</i>	<i>Nombre d'observation</i>
Echantillon de départ	77	616
Exclusion des entreprises publiques à caractère financier	(34)	(272)
Exclusion des entreprises pour lesquelles les rapports ne sont pas disponibles	(15)	(120)
<i>Total</i>	28	224

4.2 Mesures des variables

4.2.1 La variable dépendante : la qualité d'audit

La qualité d'audit n'est plus un concept nouveau dans le champ de l'audit. Toutefois, jusqu'à présent, il ne existe pas toujours de définition universelle que les gens peuvent se mettre d'accord à l'unanimité. En examinant les revues contemporaines et les documents émis par les organismes de réglementation de la recherche sur la qualité d'audit, nous classons les différents termes définissant la qualité d'audit en deux grandes catégories : définition directe et indirecte. Les recherches antérieures ont mesuré la qualité d'audit, toujours, en se basant sur des critères qui cherchent à déterminer la qualité perçue par le marché d'audit tel que la taille du cabinet, les honoraires d'audit, la réputation, la spécialisation... Pour cette étude, afin de mesurer la qualité d'audit, on a choisi d'utiliser la méthode adoptée par Lajmi et al (2011). En effet, ces auteurs ont proposé une nouvelle mesure en tenant compte quatre proxys de la qualité d'audit et ont calculé un indice appelé indice de qualité d'audit. De façon plus précise, quatre attributs sont utilisés dans leur étude à savoir l'appartenance à l'un des réseaux des *Big4*, le co-commissariat, l'appartenance à l'un des réseaux des *Big4* et le co-commissariat et les honoraires d'audit. En outre, leur indice est calculé par la simple sommation des notes ainsi obtenues au niveau de chacune des entreprises. Puis l'indice ainsi calculé se base sur l'addition et sur l'approche de non pondération des items. Leur approche de *scoring* additif et non pondérée a été utilisée et validée par plusieurs recherches (Eng et Mak, 2003 et Turki, 2010). Dans notre cas, nous suivons la même démarche que ces auteurs, pour calculer cet indice, mais en se basant sur huit attributs. Le choix de ces attributs est expliqué par la disponibilité de l'information dans notre contexte tunisien. Les attributs choisis sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 2: Les attributs choisis pour calculer l'indice de la qualité d'audit

Les attributs	Symboles	Mesures
Taille du cabinet d'audit	BIG	C'est une variable binaire codée 1 si l'auditeur appartient à un cabinet d'audit de type Big 4 et 0 sinon.
Co-commissariat	COC	C'est une variable binaire codé 1 si l'entreprise est auditée en plus par un autre

		vérificateur (non big) et 0 sinon.
Opinion d'audit	OPAUD	C'est une variable qui est égale à 1 si l'entreprise reçoit une opinion d'audit modifié et 0 sinon. Une opinion d'audit modifié est définie autrement qu'une opinion sans réserve.
Délai d'audit	audit lag	Cette variable peut être définie comme le nombre de jours entre la fin d'exercice et la date de l'avis de l'auditeur.
Spécialisation	Spec	C'est une variable binaire codée '1' si l'auditeur est un spécialiste, et '0' sinon.
L'appartenance à l'un des réseaux des <i>Big4</i> et co-commissariat	BIG et COC	C'est une variable binaire codé 1 si l'entreprise est audité en plus par un autre vérificateur appartenant à un cabinet d'audit de type Big 4 et 0 sinon.
Rotation de l'auditeur	ROT	C'est une variable binaire codé 1 s'il ya rotation après 3 ans, 0 sinon.

Un audit de qualité (IQAUD=8) suppose l'application de la formule que les huit attributs seront vérifiés pour l'audit externe de l'entreprise.

4.2.2 La variable indépendante : les divergences comptabilité-fiscalité

Dans la présente recherche, la méthodologie développée par (Manzon et Plesko, (2002) ; Desai, (2002) ; Lev et Nissim ; (2004), Tang et Firth, (2011) ; Moore, (2012) a été retenu pour calculer les différences comptabilité-fiscalité. En effet, les divergences comptabilité-fiscalité représentent les divergences totales entre le résultat comptable avant impôt et le résultat fiscal imposable. En fait, le revenu imposable est estimé par le rapport entre la charge d'impôt dégagé et le taux d'imposition de la société. Donc, notre variable dépendante correspond à l'équation suivante :

$$\text{Divg tot} = \text{Résultat comptable avant impôt} - \text{Résultat fiscal imposable}$$

Une deuxième mesure des divergences comptabilité-fiscalité peut être définie par les divergences discrétionnaires. Ces dernières sont considérées comme la différence entre les divergences totales et les divergences non discrétionnaires. En fait, Les divergences non discrétionnaires ont été définies comme les divergences provoquées par les différences existant entre les règles comptables et les règles fiscales. Pour l'estimation de ces divergences non discrétionnaires, nous retenons trois variables qui sont liées aux sources non discrétionnaires. Ces variables résident dans la croissance du chiffre d'affaire, la rentabilité et les investissements corporels. Le choix de ces variables est basé sur l'étude de Tang et Firth (2011) et Bouaziz et Omri (2011). En fait, la démarche, suivie par ces derniers, passe par trois étapes. La première étape consiste à déterminer les divergences totales entre le résultat comptable et le résultat fiscal. La deuxième étape consiste à estimer le modèle de régression des divergences non discrétionnaires. Enfin, la troisième étape, consiste à déterminer les divergences discrétionnaires par la différence entre les divergences totales et celles non discrétionnaires.

Premier étape

$$\mathbf{Divg\ tot = Divg\ N\ DIS + Divg\ DIS}$$

Avec

Divg tot : représente les divergences totales entre le résultat comptable avant impôt et le résultat fiscal.

Divg NDIS : représente les divergences non discrétionnaires qui sont dues aux différences de traitement entre les règles comptables et les règles fiscales.

Divg DIS : représente les divergences discrétionnaires qui sont dues aux manipulations comptables.

Deuxième étape

Cette étape consiste à estimer les coefficients des divergences non discrétionnaires à partir du modèle correspondant aux divergences totales. Ce dernier est présenté comme suit :

$\mathbf{Divg\ tot}_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 \Delta CA_{it} + \alpha_2 RENT_{it} + \alpha_3 \Delta INV_{it} + \alpha_4 Divg\ tot_{it-1} + \varepsilon_{it} \mathbf{(1)}$
--

En fait, l'estimation du modèle (1) par la méthode des moindres carrés ordinaires et en coupes transversales, pour chaque firme de l'échantillon, nous permet de déterminer l'équation suivante relative aux divergences non discrétionnaires :

$$Divg\ NDIS_{it} = \alpha_0 + \alpha_1\Delta\ CA_{it} + \alpha_2RENT_{it} + \alpha_3\Delta\ INV_{it} + \alpha_4Divg\ tot_{it-1} \quad (2)$$

Cette variable représente le résidu obtenu par la différence entre les divergences totales et les divergences non discrétionnaires estimées par les coefficients α du modèle (1). Donc, on obtient :

$$Divg\ DIS = Divg\ tot - Divg\ N\ DIS$$

$$Divg\ DIS_{it} = Divg\ tot_{it} - (\alpha_0 + \alpha_1\Delta\ CA_{it} + \alpha_2RENT_{it} + \alpha_3\Delta\ INV_{it} + \alpha_4Divg\ tot_{it-1}) \quad (3)$$

Les variables utilisées dans toutes les régressions sont normées par le total des actifs pour limiter les problèmes d'hétéroscédasticité.

Tableau 3 : Mesure des variables retenues

Variables	Symboles	Mesures
La qualité d'audit	IQAUD	Un audit de qualité (IQAUD=8) suppose l'application de la formule que les huit attributs seront vérifiés pour l'audit externe de l'entreprise.
Les divergences discrétionnaires	Divg DIS	C'est la différence entre les divergences comptabilité-fiscalité totales et les divergences non discrétionnaires.
La performance	ROA	C'est le rapport entre le résultat par action et le total actif t-1.
La taille	Taille	C'est le logarithme népérien du total actif.
L'endettement	END	C'est le rapport entre la totale dette et le total actif.

4.2 Les statistiques descriptives et analyse univariée

Le tableau (4) ci-dessous présente les statistiques descriptives des variables étudiées.

Variables	Moyenne	Min	Max	Ecart type	Médiane
IQAUD	0.385	0	1	0.230	0.25
Divg DIS	0.0004	-0.130	0.116	0.041	-0.002
Taille	18.112	15.489	21.197	1.008	17.959
END	0.502	0.081	0.977	0.200	0.524
ROA	0.057	-0.316	0.179	0.067	0.056

Nous remarquons que le niveau moyen de l'indice de la qualité de l'audit externe s'élève à 38.5% avec un minimum de 0 et un maximum de 1. Cette moyenne est plus proche de la valeur maximale de l'indice de la qualité, ce qui nous amène à dire que les entreprises tunisiennes cotées sont particulièrement incitées à choisir un auditeur de bonne qualité. Pour la variable divergences discrétionnaires (Divg DIS) représente un maximum de 11.6% et un minimum de - 13%. Cette variation est expliquée par l'ampleur des pratiques opportunistes effectuées par les dirigeants dans le but d'amoindrir le maximum la charge d'impôts. De plus, le tableau (4) révèle que la moyenne (la médiane) des trois variables de contrôle (à savoir la taille de la firme, l'endettement et la performance), représentent respectivement 18.112 (17.959), 50.2% (52.4%) et 5.7% (5.6%).

L'indépendance des variables constitue un critère de sélection des variables explicatives dans un modèle de régression multiple. Afin de nous assurer de l'absence de problème de multi-colinéarité entre les variables indépendantes de notre recherche, la matrice de corrélation de Spearman et l'indicateur du facteur d'inflation de la variance (VIF), présentés dans le tableau (5), sont mobilisés.

Tableau 5 : Matrice de corrélation

	IQAUD	Divg DIS	END	Taille	ROA	VIF
IQAUD	1					
Divg DIS	0.100 0.133	1				1.19
END	0.064 0.334	-0.205*** 0.002	1			1.44
Taille	0.179*** 0.007	0.068 0.304	0.427*** 0.000	1		1.24
ROA	-0.002 0.970	0.342*** 0.000	-0.389*** 0.000	0.028 0.668	1	1.37

Notes : ***, **et * est la significativité au seuil de 1%, 5% et 10%.
Pour la description des variables voir tableau (3) page 12.

Les résultats de la matrice de corrélation de Spearman, pour les trois modèles, ne dévoilent pas de corrélations significativement problématiques. Les coefficients de corrélation entre les

variables explicatives sont inférieurs à la valeur de 0,7; limite à partir de laquelle on craint l'existence de multi-colinéarité. En plus, le test de VIF expose des valeurs inférieures à 2 pour l'ensemble des variables. Pour cela, nous concluons que ces variables explicatives ne sont pas entachées par des problèmes de multi-colinéarité.

Après avoir analysé la corrélation entre les variables explicatives, le paragraphe suivant présente les résultats des tests sur données de panels.

4.3 Analyse multivariée

Afin de choisir la méthode appropriée d'estimation en panel, nous avons effectué plusieurs tests de spécification des modèles.

➤ Test de présence des effets individuels

Pour tester la présence des effets individuels de ce modèle. Il faut vérifier si la spécification du processus générateur des données est homogène ou hétérogène. Le résultat de ce test est une statistique de Fischer présenté par $\text{Prob} > F = 0.000$. En fait, la statistique de Fisher rejette dans notre modèle l'hypothèse H_0 des $\mu_i = 0$ ce qui nous permet de rejeter l'hypothèse nulle d'absence d'effets individuels.

➤ Test de spécification de Hausman

Le test de spécification de Hausmann (1978) permet de discriminer les effets fixes et aléatoires. Ce test est basé sur la statistique de Hausmann. En effet, le résultat obtenu avec le test de Hausman pour ce modèle est $\text{Prob} > \chi^2 = 0.965$. On remarque que la probabilité du test de χ^2 est supérieure à 10% ce qui nous admet de favoriser pour notre régression du modèle à effet aléatoire.

➤ Test d'hétéroscédasticité

Pour vérifier si la variance des erreurs n'est pas constante pour nos données, nous recourons au test de *Breusch-Pagan*. Le résultat de ce test est une statistique de *Chi deux*. Ainsi, l'hypothèse nulle de ce test indique l'absence d'hétéroscédasticité. Le résultat trouvé de *Breusch-Pagan* montre une probabilité non significative ($\text{Prob} > \chi^2 = 0.441$) pour le modèle étudié, ce qui implique que le modèle est homoscedastique.

➤ Test d'autocorrélation

Le test d'auto-corrélation intra-individus de *Wooldridge* nous permet de vérifier si les erreurs sont auto-corrélées de forme autorégressive (AR1). Le résultat trouvé affiche un prob>F inférieure à 1% (Prob > F = 0.000). Par ailleurs, il existe une auto-corrélation dans les erreurs des individus.

En résumé, nous pouvons conclure que les résultats de ces tests sur les données de panel permettent de dégager des modèles à effet fixe avec la présence d'un problème d'hétéroscédasticité et d'auto-corrélation. Donc, les régressions seront estimées par la méthode des moindres carrés généralisés (MCG).

Le tableau (6) présente les résultats de la régression de l'équation 1 à savoir :

$$IQAUD_{it} = \beta_0 + \beta_1 DivgDIS_{it} + \beta_2 END_{it} + \beta_3 Taille_{it} + \beta_4 ROA_{it} + \varepsilon_{it}(4)$$

Avec :

IQAUD : l'indice de qualité de l'audit externe ;

Divg DIS : les divergences discrétionnaires calculées par la différence entre les divergences totales et les divergences non discrétionnaires ;

END : l'endettement est mesuré par le ratio total des dettes financières divisé par le total des actifs.

Taille : log total actifs

ROA : la performance est mesurée par le rapport entre le résultat net et le total des actifs.

Tableau 6: Résultat de la régression de la relation entre les divergences discrétionnaires et la qualité d'audit

Variables	Modèle 1		
	Coefficient	z	P> z
Divg DIS	0.492	1.79	0.073*
Taille	0.025	2.11	0.035**
END	0.192	3.08	0.002***
ROA	0.392	2.22	0.026**
Wald chi2(4)	25.82		
Prob > chi2	0.000***		
Notes : ***, **et * est la significativité au seuil de 1%, 5% et 10%. Pour la description des variables voir tableau (3) page 12.			

On remarque d'après les résultats que la variable indépendante à savoir les divergences discrétionnaires a un effet positif et significatif ($\beta = 0.492$, $p = 0.073$) sur la qualité d'audit à un seuil de 10%. En fait, ce résultat corrobore avec plusieurs études (Halon et al., (2012),

Halon et al., (2006), Mills (1998)) qui ont constaté une relation positive et significative entre les divergences totales et la qualité d'audit. En effet, Halon et al (2012) attestent que les divergences comptabilité-fiscalité ont un impact positif sur les honoraires d'audit d'une part et sur l'opinion d'audit modifiée d'autre part. D'ailleurs, l'auditeur externe doit fournir plus d'effort lors de l'audit des entreprises ayant des grandes divergences au niveau de leurs résultats comptables et fiscaux. On sait que ces divergences contiennent deux parties à savoir une partie non discrétionnaire et une partie discrétionnaire. Dans ce cas, l'auditeur externe peut utiliser l'information existante dans les divergences discrétionnaires provenant des manipulations comptables au niveau des résultats de l'entreprise. Par la suite, l'auditeur externe doit réduire cette manipulation des comptes en vérifiant profondément les rubriques des états financiers (le résultat comptable).

Pour ce qui est des variables de contrôle, les résultats montrent un effet positif et significatif au seuil de 1% et 5% des variables endettement et taille de l'entreprise auditée sur l'indice de la qualité d'audit. Ces résultats indiquent, d'une part, que plus l'entreprise est endettée plus les conflits d'agences augmentent, plus il est utile d'avoir recours à un audit de qualité en assurant la sincérité des informations financières ainsi que le respect des clauses contractuelles Piot (2003, 2005) et Velury et al. (2003). En outre, comme le stipule Piot (2005), la tendance des dirigeants à manipuler les chiffres comptables est plus importante dans les sociétés endettées. Pour cela, il est tout à fait normal qu'un audit de qualité soit exigé. D'autre part, les résultats montrent que les entreprises de grande taille semblent recourir à des audits externes de qualité. Ce résultat corrobore avec DeFond (1992). La taille explique significativement le choix d'un auditeur appartenant à un réseau international. En d'autres termes, plus la taille de la firme augmente, plus elle sera susceptible d'être auditée plus efficacement par un auditeur de meilleure qualité vu leur disponibilité des ressources humaines et financières. Enfin, pour ce qui est de la performance de l'entreprise (ROA), nous remarquons également une relation positive et statistiquement significative au seuil de 5%. Ceci traduit le fait que les entreprises de notre échantillon qui présentent une bonne performance sont celles qui ont recours à un auditeur de meilleure qualité.

5. Conclusion

Dans le cadre de la théorie d'agence, la qualité d'audit est considérée comme un mécanisme de gouvernance efficace pour réduire les conflits d'agences entre les différents acteurs de l'entreprise. Cette qualité est supposée comme de meilleure qualité lorsque leur intervention

pour auditer la firme permet de conférer une opinion sincère et fiable sur les états financiers de l'entreprise. Ainsi, une entreprise caractérisée par l'existence des divergences entre leur résultat comptable et leur résultat fiscal peut être incité à demander un auditeur de meilleure qualité.

L'objectif de cette étude est de tester, essentiellement, la nature de la relation entre les divergences comptabilité-fiscalité et la qualité d'audit. En fait, les résultats empiriques nous permettent de dégager l'existence d'une association positive et significative entre les divergences comptabilité-fiscalité et la qualité d'audit. Cela permet de nous présenter l'importance de l'information existante sur les divergences comptabilité-fiscalité pour le processus d'audit. Dans ce cas, l'auditeur devra tenir compte, lors de la vérification des comptes d'une firme, du niveau des divergences existant entre les deux résultats (comptable et fiscal) de l'entreprise auditée et essentiellement la partie discrétionnaire de ces divergences. En d'autres termes, nous interprétons cette évidence comme indiquant que les divergences comptabilité-fiscalité reflètent une information qui représente un risque élevé de gestion des résultats qui augmente les efforts et le temps de l'auditeur consacrés à l'audit.

6. Bibliographie

6.1 Articles

- Ayers, B. C., Laplante, S. K., & McGuire, S. T. (2010). Credit Ratings and Taxes: The Effect of Book–Tax Differences on Ratings Changes. *Contemporary Accounting Research*, 27(2), 359-402.
- Beresford, D. R., L. C. Best, P. W. Craig, J. V. Weber and E. Whinney (1983). Accounting for Income Taxes: A Review of Alternatives, Financial Accounting Standards Board of the Financial Accounting Foundation.
- Bouaziz Daoud, I., Ali Omri, M. (2011). Divergences comptabilité-fiscalité, gestion fiscale et gestion des résultats en Tunisie: les nou-veaux défis. HAL.
- BW Goh, CY Lim, TJ Shevlin, Y Zang. (2013). Tax Aggressiveness and Auditor Resignation. *Working paper Available at SSRN 2277336*.
- Canada. *International Journal of Auditing* 9: 21-44.
- CASTA, J. F. (2000), Théorie positive de la comptabilité in COLASSE, Encyclopédie comptabilité, contrôle de gestion et audit. *Economica*, p.1223 - 1232. *Comptabilité - Contrôle - Audit* 2 (9): 5-30.
- Desai, M. A. (2002). *The corporate profit base, tax sheltering activity, and the changing nature of employee compensation* (No. w8866). National Bureau of Economic Research.
- Desai, M. A., & Dharmapala, D. (2006). Corporate tax avoidance and high-powered incentives. *Journal of Financial Economics*, 79(1), 145-179.
- Desai, M. A., & Dharmapala, D. (2009). Corporate tax avoidance and firm value. *The Review of Economics and Statistics*, 91(3), 537-546.
- Dunbar, A., Phillips, J., & Rego, S. O. (2004). The impact of the bonus depreciation rules on the ability of deferred tax expense and accrual-based measures to detect earnings management activities. In *Proceedings. Annual Conference on Taxation and Minutes of the Annual Meeting of the National Tax Association* (pp. 358-365). National Tax Association.
- Fields, TD., Lys TZ, Vincent, L. (2001). Empirical research on accounting choice. *Journal of accounting and economics, 2001 – Elsevier*.
- Frank, M. M., Lynch, L. J., & Rego, S. O. (2009). Tax reporting aggressiveness and its relation to aggressive financial reporting. *The Accounting Review*, 84(2), 467-496.
- Frank, M. M., Lynch, L. J., & Rego, S. O. (2009). Tax reporting aggressiveness and its relation to aggressive financial reporting. *The Accounting Review*, 84(2), 467-496.
- Goncharov, I., & Werner, J. R. (2009). Reassessing the role of book-tax conformity. *Available at SSRN 975504*.

- Hanlon, M. (2005). The persistence and pricing of earnings, accruals, and cash flows when firms have large book-tax differences. *The Accounting Review*, 80(1), 137-166.
- Hanlon, M. (2005). The persistence and pricing of earnings, accruals, and cash flows when firms have large book-tax differences. *The Accounting Review*, 80(1), 137-166.
- Hanlon, M. and T. Shevlin. 2002. Accounting for tax benefits of employee stock options and
- Hanlon, M., Krishnan, G. V., & Mills, L. F. (2012). Audit fees and book-tax differences. *Journal of the American Taxation Association*, 34(1), 55-86.
- Hanlon, M., Krishnan, G., & Mills, L. (2006). *Do auditors use the information reflected in book-tax differences*. Working paper, University of Michigan.
- Healy, P. M., & Wahlen, J. M. (1999). A review of the earnings management literature and its implications for standard setting. *Accounting horizons*, 13(4), 365-383.
- Joos, P., Pratt, J., & Young, S. (2003). Using deferred taxes to detect earnings management: Further evidence. *Working Paper in MIT*
- Lev, B., & Nissim, D. (2004). Taxable income, future earnings, and equity values. *The Accounting Review*, 79(4), 1039-1074
- Lev, B., and Nissim, D. (2004). Taxable income, future earnings, and equity values. *The Accounting Review*, 79(4), 1039-1074.
- Manzon, G. B., and G. A. Plesko. (2002). The relation between financial and tax reporting measures of income. *The Law Review* 55: 175–214.
- McGill, G. A., & Outslay, E. (2004). Lost in translation: Detecting tax shelter activity in financial statements. *National Tax Journal*, 739-756.
- Mills, L. F. (1998). Book-tax differences and Internal Revenue Service adjustments. *Journal of Accounting Research*, 343-356.
- Mills, L. F., & Newberry, K. J. (2001). The influence of tax and nontax costs on book-tax reporting differences: Public and private firms. *Journal of the American Taxation Association*, 23(1), 1-19.
- Moore, J. A. (2012). Empirical evidence on the impact of external monitoring on book–tax differences. *Advances in Accounting*, 28(2), 254-269. <http://dx.doi.org/10.1016/j.adiac.2012.06.002>.
- Phillips, J. D., Pincus, M., Rego, S. O., & Wan, H. (2004). Decomposing changes in deferred tax assets and liabilities to isolate earnings management activities. *Journal of the American Taxation Association*, 26(s-1), 43-66.
- Phillips, J., Pincus, M., & Rego, S. O. (2003). Earnings management: New evidence based on deferred tax expense. *The Accounting Review*, 78(2), 491-521.
- Phillips, J., Pincus, M., & Rego, S. O. (2003). Earnings management: New evidence based on deferred tax expense. *The Accounting Review*, 78(2), 491-521.
- Piot, C. (2003). Coûts d'agence et changement de commissaire aux comptes: approche empirique.
- Piot, C. (2005). Auditor reputation and model of governance: a comparison of France, Germany and

Seidman, J. K. (2010). Interpreting the book-tax income gap as earnings management or tax sheltering. *McCombs Research Paper Series No. ACC-02-10*.

Shapiro S. (1987), « The social control of impersonal trust », *American Journal of Sociology*, vol 93n°3, pp.623-658.

Smith, D. and K. J. Butters (1949). *Taxable and Business Income*, New York: *National Bureau of Economic Research*.

Tang, T. (2006). Book-tax differences: a function of accounting-tax misalignment, earnings management and tax management: empirical evidence from China. In *American Accounting Association Annual Meeting, Washington DC*.

Tang, T., & Firth, M. (2011). Can book–tax differences capture earnings management and tax management? Empirical evidence from China. *The International Journal of Accounting*, 46(2), 175-204.

Tran, A. V. (1997). "Relationship of Tax and Accounting Rules- an Empirical Study of the Alignment Issue." Unpublished PhD thesis, the Australian National University.

Velury, U., Reisch, J.T., O'reilly, D.M. (2003). Institutional ownership and the selection of industry specialist auditors. *Review of Quantitative Finance and Accounting* 21 (1): 35-48.

Watts, R. L., & Zimmerman, J. L. (1986); "Positive accounting theory". Englewood Cliffs.

Weber, D. P. (2009). Do Analysts and Investors Fully Appreciate the Implications of Book-Tax Differences for Future Earnings?*. *Contemporary Accounting Research*, 26(4), 1175-1206.

Wilson, R. J. (2009). An examination of corporate tax shelter participants. *The Accounting Review*, 84(3), 969-999.

Yaïch, A. (2004). La comptabilité des sociétés commerciales et la fiscalité. *La Revue comptable et financière*, (65).

6.2 Cahiers de recherche, rapports et communications dans des congrès

Abaoub E., Ayedi S. (2008), « La demande de la qualité de l'audit externe : quel apport de la théorie d'agence dans le contexte tunisien ? » Acte du 29^{ème} congrès de l'Association Francophone de Comptabilité (AFC) Tunis.

Eng, L.L. et Mak, Y.T. (2003). Corporate governance and voluntary disclosure. *Journal of Accounting and Public Policy* 22 (4): 325-345.

Lajmi, A., Gana, M., (2011). Structure de Propriété et Qualité de l'Audit Externe : Cas des Entreprises Belges Cotées. *32ème Congrès de l'AFC, Montpellier 2011*.

6.3 Thèse

Turki A., (2010). Divulgence volontaire d'informations, caractéristiques de gouvernance et coût des fonds propres : cas des entreprises tunisiennes cotées. *Thèse de doctorat en sciences de gestion*, Université de Tunis.

